

Début de la séance : 18h00

Présents :

Mme Foucher (maire)- M. Denis Seynaeve (adjoint délégué aux affaires scolaires)- Mme Mounier (DDEN)
M. Massé- Mlle Duprat- Mlle Zubryk- M. Durozier- Mme Mériaux- Mme Souverain- Mme Laneau- *Mlle Duterrail excusée* (enseignants)

Mme Mouhsine- M. Budor- Mme Baranger- Mme Diguët- Mme Simon- Mme Choulet- Mme Nivoche-
Mme Château, Mme Geoffroy, *M. Toquet excusé* (parents élus)

Secrétaire de séance : Mme Souverain

Mlle Duprat rappelle que les dates des conseils d'école ont été indiquées au 1^{er} conseil d'école et qu'elles figurent sur le compte-rendu de celui-ci. Ainsi, les parents élus peuvent s'organiser pour recueillir les remarques des parents d'élèves qu'ils représentent suffisamment à l'avance pour que celles-ci soient inscrites à l'ordre du jour.

1- Première approche de l'organisation scolaire 2009-2010.

2008/2009		2009/2010	
18 PS	53	16 PS	52
19 MS		18 MS	
16 GS		18 GS	
20 CP	100	20 CP	102
16 CE1		18 CE1	
25 CE2		16 CE2	
22 CM1		24 CM1	
17 CM2		24 CM2	
Total: 153 élèves		Total: 154 élèves	

Ces effectifs prévisionnels tiennent compte des avis d'inscriptions et de départs reçus à ce jour : ils ne sont pas définitifs.

La répartition des classes prévue comportera des doubles niveaux, mais celle-ci peut changer durant l'été en fonction des effectifs.

- PS/MS : 26 élèves (Mme LANEAU);
- MS/GS : 26 élèves (Mme SOUVERAIN);
- CP/CE1 : 26 élèves (Mme MERIAUX);
- CE1/CE2 : 28 élèves (M. DUROZIER);
- CM1 : 24 élèves (Mlle ZUBRYK)
- CM2 : 24 élèves (Mlle DUPRAT).

Projection des moyennes de classe pour les années à venir:

2008/2009: une moyenne de 25,5 élèves par classe

2009/2010: une moyenne de 25,6 élèves par classe

2010/2011: une moyenne de 24,6 élèves par classe *en comptant 18 nouveaux petites sections**

2011/2012: une moyenne de 24,3 élèves par classe *en comptant 22 nouveaux petites sections**

Il faut être conscient que tous les enfants habitants Villedômer ne sont pas inscrits à l'école. Cependant, la construction d'un nouveau lotissement permettra certainement l'arrivée de nouveaux élèves.

* Nombres de naissances pour 2007 et 2008.

2-Bilan des demandes budgétaires déposées au près de la Mairie

-Renouvellement des manuels en français et mathématiques du cycle 3 (conformes aux nouveaux programmes) : l'argent sera pris sur le budget des fournitures scolaires.

-Achat de mobilier: les chaises et les tables ont été commandées par la mairie.

-Achat de dictionnaires: chaque élève de CE1 aura un dictionnaire lors de la remise des prix de la fête de l'école, ainsi chaque élève pourrait l'utiliser pour sa scolarité et le conserver pour la suite. Ce prix est payé par la mairie.

-Aide au séjour des CP de Mme Mériaux:

Le coût total s'élève à 2258€. La classe a reçu une subvention de 400€ du Conseil Général.

L'école remercie tous les parents et commerçants qui ont épaulé Mme Mériaux pour qu'elle puisse boucler son budget.

Dons (Marché de Noël, Mme Lerosier, Coccimarket, Pharmacie Rouillard, Ets Renaud, Le Cheval Blanc)	205,00 €
Vente de crêpes	436,96 €
Spectacle de magie	173,20 €
Participation des familles	570,00 €
Subvention du Conseil Général	400,00 €
Coopérative scolaire + APEV	472,84 €

- Plan numérique école rurale (cf. 6. Matériel informatique): Le plan numérique école rurale est un dispositif du ministère de l'Education Nationale qui subventionne à hauteur de 80% hors taxe une liste imposée de matériel informatique coûtant 13 437,28 €TTC; la mairie finance donc immédiatement 4449,14€ et sera remboursée de la TVA (soit 2687,46€) dans un an.

L'école remercie la municipalité d'avoir accordé cette subvention exceptionnelle et non prévue à l'exercice 2009.

3-Les travaux de rénovation de l'école

- classe de MS/GS et BCD : le sol de Bonar Floor sera posé durant les vacances d'été pour que les lieux soient fonctionnels à la rentrée.

A l'occasion du déménagement de la BCD, les enseignants aimeraient qu'un tri soit effectué dans les livres de la BCD. Des parents se proposent pour venir ranger les livres dans les cartons la dernière semaine d'école.

- classe des CP-CE1 et classe des CE1-CE2 : la dalle est à refaire. Ce sont des travaux très importants qui seront fait dans l'année scolaire prochaine. Une organisation différente devra se prévoir :

- sécurisation de la cour de récréation puisque les engins de chantier seront présents
- déménagement des 2 classes dans d'autres salles (salle des fêtes, garderie etc.)

La durée des travaux est estimée à 2 semaines dans le meilleur des cas.

L'isolation phonique des classes de Mme Mériaux et M. Durozier ne sera donc faite qu'après ces lourds travaux. En attendant, les enseignants demandent des moyens provisoires pour réduire le bruit :

- embouts caoutchouc sous les pieds de chaise
- moquette au sol

Dans ces classes à double-niveaux le niveau sonore a un impact significatif sur la qualité du travail des élèves et de l'enseignant.

- Des travaux de la cour de récréation des élémentaires ont été envisagés : le bitume soulevé autour des racines des arbres, et surtout les pierres dégagées par les enfants et le mani sont dangereux.

Mlle Duprat demande à ce que la cour soit balayée et que les cailloux soient retirés.

Plusieurs solutions sont évoquées pour résoudre le problème posé par la dégradation du bitume par les racines des arbres :

- Installer un revêtement type résine au pied des arbres.
 - Installer un coffrage, autour du tronc des arbres, qui pourrait servir de banc.
 - Abattre les arbres, mais la cour manquerait d'ombre.
 - Installer une clôture autour des arbres pour éviter que les enfants n'aillent gratter les racines (mais cela pourrait s'avérer dangereux).
- Point sur la charpente : la charpente n'a pas bougé depuis le traitement contre les vrillettes en 1980.
- Petits travaux :
 - Déplacer la sonnette de l'école qui est actuellement fixée dans la classe des MS-GS. Lorsqu'il n'y a pas d'Atsem, personne ne peut aller ouvrir le portail. Cela dérange la classe. Une sonnette portative qu'on peut déplacer, comme c'était le cas auparavant est plus adaptée dans cette école.
 - Enlever le placard de stockage des produits et matériels d'entretien. Ce placard situé dans le couloir entre les classes de CP et CM2 gêne les déplacements et la mise en rang des élèves.

4-La cantine

- Travaux : la cantine sera refaite durant les vacances.
 - Nouveau mobilier : chaises et tables rondes 8 personnes de 2 tailles différentes (adaptées aux maternelles et aux élémentaires).
 - Peinture
 - Réfection de la cuisine avec augmentation de la surface de faïence
 - Réfection des sols
 - Isolation phonique
 - Passage bétonné derrière l'école pour l'approvisionnement
- La société 7000 va reprendre la cantine. Mme Chétout continuera de faire la cuisine.

La société se charge de :

- L'élaboration des menus avec une diététicienne
- L'approvisionnement
- La vérification des règles d'hygiène
- Les animations (chaque mois : un menu Bio, un menu Plaisir, un menu à thème)
- Le personnel communal chargé de la cantine et de la surveillance ont signalé des dysfonctionnements à la directrice:
 - surveillance de la cour :il manque une personne dans la cour des élémentaires. En premier lieu, la personne chargée de surveiller la cantine de 11h45 à 12h30 est aussi ATSEM dans la classe des MS-GS et ne peut être en deux endroits à 11h45. De plus, quand elle est sollicitée pour des soins, les enfants se retrouvent seuls. Enfin, elle ne peut pas surveiller en même temps sous le préau et le haut de la cour de récréation : on signale des enfants enfermés aux toilettes et des bagarres fréquentes. La directrice rappelle que la sécurité des élèves sur le temps périscolaire est à la charge des communes.
 - temps de cantine : le personnel se plaint également d'un manque de respect, il faudrait que le règlement de la cantine soit appliqué et que la mairie avertisse les familles des écarts de conduite de leurs enfants.

Mme Foucher a reçu une seule plainte de la part de son personnel concernant ces dysfonctionnements et est intervenue à ce sujet. Depuis, elle n'a eu aucun retour. Il a été établi que le personnel communal devait prévenir Mme Foucher chaque fois qu'un problème survenait.

Un emploi supplémentaire sera créé pour la surveillance des enfants sur le temps de midi dès que les temps de travail des personnels titulaires seront connus.

La cantine est un service non-obligatoire. Par conséquent un enfant peut être renvoyé de celle-ci plusieurs jours.

Hygiène à l'école

Des directives ont été reçues pour éviter une éventuelle pandémie grippale :

- Changer les torchons à mains tous les jours.
- Nettoyer les poignées de portes, les tables, les dossiers de chaises etc.

5-Bilan du RASED

M. Martini , maître E, spécialiste des difficultés d'apprentissage, et Mme Bureau, psychologue scolaire sont intervenus dans l'école durant l'année.

M. Martini travaille actuellement avec 14 élèves de l'école élémentaire répartis en 4 groupes. Chaque groupe est pris deux fois par semaine.

Mme Bureau a suivi 11 élèves pour des bilans.

L'absence de maître G, spécialiste des comportements, n'a pas pu permettre la prise en charge d'élèves de maternelle qui auraient eu besoin d'un suivi.

6-Matériel informatique

• Plan numérique école rurale: Les écoles ont reçu des renseignements sur cette subvention spéciale début mai et devaient rendre les dossiers de participation pour fin mai.

La liste non exhaustive du matériel imposé par l'Education Nationale est : 8 ordinateurs portables pour les enfants, 1 pour le maître, un tableau blanc interactif avec vidéo-projecteur intégré, une imprimante, 1000€ de logiciels divers ainsi qu'une valise à roulettes fermée par un cadenas et les batteries des PC portables.

Le TBI permet par exemple:

- d'écrire au tableau en enregistrant le travail pour en garder une trace
- de transformer un texte écrit par un élève en écriture scripte
- de travailler la géométrie par la visualisation dans l'espace.
- de regarder un site internet en classe entière.
- de projeter un document couleur
- etc.

Par l'intermédiaire de son PC, le maître contrôle les écrans des PC des élèves.

L'école a déposé un dossier pour bénéficier de cette subvention. L'un des arguments était l'absence de salle informatique et donc la nécessité d'avoir des PC mobiles. La commission d'attribution a lieu le 24 juin. Il s'agit de doter 5000 écoles sur les 25000 concernées.

• Équipement informatique actuel :

Classe de Mme Laneau et Mlle Duterrail	Un ordinateur, une imprimante
Classe de Mme Souverain et M. Massé	Un ordinateur
Classe de Mme Mériaux	Deux ordinateurs, une imprimante
Classe de M. Durozier	Deux ordinateurs
Classe de Mlle Zubryk	Deux ordinateurs, une imprimante
Classe de Mlle Duprat et M. Massé	Deux ordinateurs, une imprimante

Un scanner est également installé dans le bureau de direction.

Les enseignants demandent aux parents d'élèves de ne plus apporter d'ordinateurs à l'école sauf si ceux-ci sont très récents et peuvent remplacer les plus vieux de nos ordinateurs.

L'équipe pédagogique remercie encore M. Massé qui a pris sur son temps libre pour installer les ordinateurs actuellement en place, et les parents qui ont apporté ce matériel.

7-Coopérative scolaire

Au 17 février 2009, elle disposait de 2405,38 €. Après diverses dépenses (frais de tenue de compte, activités éducatives, sorties scolaires, inscriptions supplémentaires MAE) et recettes (subvention mairie, subvention de l'APEV, vente des crêpes et participation des familles au voyage des CP) le montant au 16 juin 2009 est de 5230,40€.

ATTENTION: toutes les factures concernant les sorties scolaires ne sont pas payées à ce jour.

Des parents se sont plaints du peu de sorties scolaires effectuées au cours de l'année. Les sorties scolaires coûtent très chers et sans les subventions de la Mairie et celle de l'APEV (reçues en mai) l'école n'aurait pas eu l'argent nécessaire aux sorties de fin d'année. De plus, il est rappelé qu'une sortie scolaire doit avoir des objectifs pédagogiques.

Bilan des sorties scolaires: 4536,50€ dépensés (entrées/activités 2512,50€ et bus 2024€)

8-Préparation de la fête de l'école

La fête de l'école aura lieu le samedi 27 juin, à la salle des fêtes puis dans la cour élémentaire de l'école.

-15h à 16h/16h30: spectacle

-16h/16h30 à 18h: kermesse

-18h30: remise des prix

-19h: apéritif et repas

9. Questions diverses:

-Aide individualisée

Elle sera poursuivie l'an prochain les lundis, mardis et vendredis. Elle débutera dès le mois de septembre et sera moins concentrée sur l'année scolaire.

-Horaires de l'école

Ils restent inchangés :

8h45-11h45 et 13h30-16h30 les lundis, mardis, jeudis, vendredis.

Rappel des horaires d'ouverture du portail : 8h35-8h45 et 13h20-13h30.

La rentrée scolaire aura lieu le mercredi 2 septembre ou le jeudi 3 septembre. L'école n'a pas plus de précisions. La date définitive sera indiquée sur le tableau d'affichage.

-Classe de découverte

Melle DUPRAT annonce son intention d'organiser une classe découverte pour les CM2 en 2009-2010. Ce séjour aura pour objectif l'éducation à l'environnement, un des axes principaux du projet d'école.

-Jeux dans la cour

Les élèves se plaignent de ne pas avoir de jeux dans la cour de récréation. Depuis le début de l'année scolaire, les ballons ont été dégradés, il n'en reste plus qu'un qui est utilisé pendant toutes les récréations. Des cerceaux ont eux aussi été dégradés et sont inutilisables pour le sport. Les cordes ont été accrochées dans les arbres. Il est demandé aux élèves de prendre davantage soin du matériel qui leur est confié. Des jeux de récréation seront achetés sur le budget des fournitures. L'équipe pédagogique attend donc de connaître la somme disponible après les commandes du matériel de rentrée et des manuels.

-Affichage

Certains parents regrettent le recours au seul affichage au portail pour certaines informations.

Il s'avère que ces informations concernent les épidémies dans l'école. C'est le seul moyen que peut utiliser la directrice pour informer les parents. Faire passer ce type d'information dans les cahiers n'est pas légalement de son ressort. C'est au médecin scolaire d'informer les parents des risques ou des attitudes à avoir. Cela peut prendre la forme d'un courrier adressé aux parents, collé dans le cahier de liaison (exemple: courrier informant de l'épidémie de rougeole).

-Équipe pédagogique

Il y aura peu de changements l'an prochain. Seuls M. Massé et Mlle Duterrail attendent leur avis d'affectation.

Fin de la séance : 20h00.